



**MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN**  
1589, rue Principale  
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0  
Tél. : (819) 828-2872      Téléc. : (819) 828-0442

Saint-Adrien, le 9 juillet 2008

CUPW STTP  
377, RUE Bank Street  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Demande d'appui

---

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, la résolution d'appui adoptée par les membres du conseil lors de l'assemblée du 7 juillet dernier.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Ducharme

p.j.



## **MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN**

1589, rue Principale

Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0

Tél. : (819) 828-2872

Télec. : (819) 828-0442

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Adrien, dont le siège social est situé au 1589 rue Principale, Saint-Adrien, Province de Québec, J0A 1C0, tenue à sa session régulière du sept juillet deux mille huit (07-07-08) à vingt heures et à laquelle est présent son honneur le maire Monsieur Pierre Therrien et les conseillers(ère) suivants(e) :

Madame Mélanie Poulin  
Monsieur Claude St-Cyr  
Monsieur Adrien Gagnon  
Monsieur Claude Blain  
Monsieur Paul Chaperon  
Monsieur Stéphane Poirier

Tous formants quorum sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme et l'inspecteur municipal, Sylvain Thibodeau sont aussi présents.

### **RÉSOLUTION N° 200807-152**

#### **EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

- ATTENDU QUE l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif des Postes Canada sur la poste-lettres) ;
- ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions de pays ;
- ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;


ATTENTU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU que la Municipalité de Saint-Adrien fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adoptée

Extrait conforme, certifié le 9 juillet 2008

  
\_\_\_\_\_  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière